

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à FPU : CDC HAUTE SARTHE - ALPES
MANCELLES (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007270000012

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CDC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	64
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	65
B6 - Prêts	66
B7.1 - Etat des emprunts garantis	67
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B8.1 - Subventions versées	70
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B8.3 - Etat des contrats de PPP	72
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	73
B8.5 - Etat des engagements reçus	74
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	80
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	83
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	85
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	86
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	87

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	23 378

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	395,06
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	351,46
3	Dépenses d'équipement brut / population	111,00
4	Encours de dette / population (2)	0,00
5	DGF / population	45,81
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	23,06 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	114,87 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31,58 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	-0,12 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 030 070,75	10 374 741,28	2 070 467,96	A1 2 415 138,49
Investissement	1 677 022,54	1 852 234,16 (3)	880 592,85	A2 1 055 804,47
Fonctionnement	8 353 048,21	8 522 507,12 (4)	1 189 875,11	A3 1 359 334,02

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 939 383,07	III + IV 507 534,00	B1	-431 849,07
Investissement	I 939 383,07	III 507 534,00	B2	-431 849,07
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 983 289,42
Investissement	A2 + B2	623 955,40
Fonctionnement	A3 + B3	1 359 334,02

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 939 383,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 810,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	850 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	33 567,96
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	49 554,71
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 507 534,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	507 534,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 871 939,66	1 247 984,26
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	939 383,07	507 534,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 055 804,47
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 811 322,73	2 811 322,73
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 575 818,58	8 216 484,56
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 359 334,02
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 575 818,58	9 575 818,58
TOTAL DU BUDGET (4)		12 387 141,31	12 387 141,31

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	13 000,00	5 810,40	64 189,60	64 189,60	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 673 099,00	850 000,00	60 000,00	60 000,00	910 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	196 175,31	33 567,96	164 500,00	164 500,00	198 067,96
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 172 082,22	49 554,71	1 367 250,06	1 367 250,06	1 416 804,77
Total des dépenses d'équipement		3 054 356,53	938 933,07	1 655 939,66	1 655 939,66	2 594 872,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 290,00	450,00	202 000,00	202 000,00	202 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	303 355,57	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des dépenses financières		449 645,57	450,00	216 000,00	216 000,00	216 450,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 504 002,10	939 383,07	1 871 939,66	1 871 939,66	2 811 322,73

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 504 002,10	939 383,07	1 871 939,66	1 871 939,66	2 811 322,73
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 322,73
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	270 494,00	259 584,00	215 864,00	215 864,00	475 448,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		420 494,00	259 584,00	395 864,00	395 864,00	655 448,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	471 429,72	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	476 735,20	247 950,00	82 760,00	82 760,00	330 710,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	794 512,41	0,00	384 060,26	384 060,26	384 060,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 782 677,33	247 950,00	512 120,26	512 120,26	760 070,26
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 203 171,33	507 534,00	907 984,26	907 984,26	1 415 518,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	89 237,92		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	331 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		420 237,92		340 000,00	340 000,00	340 000,00

TOTAL	2 623 409,25	507 534,00	1 247 984,26	1 247 984,26	1 755 518,26
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 055 804,47
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 322,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	340 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 395 900,00	0,00	1 434 240,00	1 434 240,00	1 434 240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 100 000,00	0,00	2 130 000,00	2 130 000,00	2 130 000,00
014	Atténuations de produits	2 945 340,00	0,00	2 971 500,00	2 971 500,00	2 971 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 554 133,51	0,00	2 660 457,58	2 660 457,58	2 660 457,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 995 373,51	0,00	9 196 197,58	9 196 197,58	9 196 197,58
66	Charges financières	35 135,00	0,00	31 621,00	31 621,00	31 621,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 030 808,51	0,00	9 235 818,58	9 235 818,58	9 235 818,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	89 237,92		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	331 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		420 237,92		340 000,00	340 000,00	340 000,00

TOTAL	9 451 046,43	0,00	9 575 818,58	9 575 818,58	9 575 818,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 575 818,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	835 310,00	0,00	823 060,00	823 060,00	823 060,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	133 314,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
731	Fiscalité locale	5 375 460,00	0,00	5 434 347,00	5 434 347,00	5 434 347,00
74	Dotations et participations (3)	1 708 073,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	167 014,32	0,00	190 077,56	190 077,56	190 077,56
Total des recettes de gestion courante		8 259 171,32	0,00	8 215 484,56	8 215 484,56	8 215 484,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 359 334,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 575 818,58
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	340 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 450,00	0,00	202 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	70 000,00	0,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	910 000,00	0,00	910 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	198 067,96	0,00	198 067,96
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 416 804,77	0,00	1 416 804,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	14 000,00	0,00	14 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 811 322,73	0,00	2 811 322,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 322,73
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 434 240,00		1 434 240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 130 000,00		2 130 000,00
014	Atténuations de produits	2 971 500,00		2 971 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 660 457,58	0,00	2 660 457,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	31 621,00	0,00	31 621,00
67	Charges spécifiques (9)	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	340 000,00	340 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 235 818,58	340 000,00	9 575 818,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 575 818,58
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 000,00	0,00	45 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	806 158,00	0,00	806 158,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 300,00	0,00	180 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	384 060,26	0,00	384 060,26
28	Amortissement des immobilisations		340 000,00	340 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 415 518,26	340 000,00	1 755 518,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 055 804,47
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 811 322,73
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	823 060,00		823 060,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	93 000,00		93 000,00
731	Fiscalité locale	5 434 347,00		5 434 347,00
74	Dotations et participations (8)	1 625 000,00		1 625 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	190 077,56	0,00	190 077,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 216 484,56	0,00	8 216 484,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 359 334,02
---	---------------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 575 818,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 504 002,10	939 383,07	0,00	1 871 939,66	1 871 939,66	0,00	1 871 939,66	2 811 322,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 000,00	5 810,40	0,00	64 189,60	64 189,60	0,00	64 189,60	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 673 099,00	850 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	910 000,00
21	Immobilisations corporelles	196 175,31	33 567,96	0,00	164 500,00	164 500,00	0,00	164 500,00	198 067,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 172 082,22	49 554,71	0,00	1 367 250,06	1 367 250,06	0,00	1 367 250,06	1 416 804,77
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 054 356,53	938 933,07	0,00	1 655 939,66	1 655 939,66	0,00	1 655 939,66	2 594 872,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	146 290,00	450,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	303 355,57	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		449 645,57	450,00	0,00	216 000,00	216 000,00	0,00	216 000,00	216 450,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 504 002,10	939 383,07	0,00	1 871 939,66	1 871 939,66	0,00	1 871 939,66	2 811 322,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 811 322,73
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 151 979,53	507 534,00	1 247 984,26	1 247 984,26	1 755 518,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	270 494,00	259 584,00	215 864,00	215 864,00	475 448,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		420 494,00	259 584,00	395 864,00	395 864,00	655 448,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	476 735,20	247 950,00	82 760,00	82 760,00	330 710,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	794 512,41	0,00	384 060,26	384 060,26	384 060,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 311 247,61	247 950,00	512 120,26	512 120,26	760 070,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 731 741,61	507 534,00	907 984,26	907 984,26	1 415 518,26
021	Virement de la section de fonctionnement	89 237,92		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	331 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		420 237,92		340 000,00	340 000,00	340 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 055 804,47
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 811 322,73
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 504 002,10	939 383,07	0,00	1 871 939,66	1 871 939,66	0,00	1 871 939,66	2 811 322,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 000,00	5 810,40	0,00	64 189,60	64 189,60	0,00	64 189,60	70 000,00
2031	Frais d'études	0,00	5 810,40	0,00	44 189,60	44 189,60	0,00	44 189,60	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	13 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 673 099,00	850 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	910 000,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	13 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 659 599,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	850 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	900 000,00
21	Immobilisations corporelles	196 175,31	33 567,96	0,00	164 500,00	164 500,00	0,00	164 500,00	198 067,96
2111	Terrains nus	5 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	31 500,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
21321	Immeubles de rapport	19 010,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	79 626,00	33 567,96	0,00	89 700,00	89 700,00	0,00	89 700,00	123 267,96
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 800,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	25 200,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
21838	Autre matériel informatique	8 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 147,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 172 082,22	49 554,71	0,00	1 367 250,06	1 367 250,06	0,00	1 367 250,06	1 416 804,77
2313	Constructions	927 316,22	49 554,71	0,00	1 169 250,06	1 169 250,06	0,00	1 169 250,06	1 218 804,77

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	198 000,00	0,00		198 000,00	198 000,00	0,00	198 000,00	198 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	46 766,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 054 356,53	938 933,07	0,00	1 655 939,66	1 655 939,66	0,00	1 655 939,66	2 594 872,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	146 290,00	450,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 450,00
1641	Emprunts en euros	144 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 290,00	450,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	303 355,57	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
27632	Créance Régions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	18 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	285 355,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		449 645,57	450,00	0,00	216 000,00	216 000,00	0,00	216 000,00	216 450,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 504 002,10	939 383,07	0,00	1 871 939,66	1 871 939,66	0,00	1 871 939,66	2 811 322,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 151 979,53	507 534,00	1 247 984,26	1 247 984,26	1 755 518,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	270 494,00	259 584,00	215 864,00	215 864,00	475 448,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 910,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	156 264,00	156 264,00	156 264,00
13273	Subv. non transf. FEADER	19 584,00	19 584,00	0,00	0,00	19 584,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	59 600,00	59 600,00	59 600,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		420 494,00	259 584,00	395 864,00	395 864,00	655 448,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	476 735,20	247 950,00	82 760,00	82 760,00	330 710,00
1382	Subv non transf Régions	247 950,00	247 950,00	50 000,00	50 000,00	297 950,00
1383	Subv non transf Départements	177 912,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1388	Autres fonds non transférables	50 873,20	0,00	2 760,00	2 760,00	2 760,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	794 512,41	0,00	384 060,26	384 060,26	384 060,26
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
276358	Créance Autres groupements	12 985,69	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	781 526,72	0,00	364 060,26	364 060,26	364 060,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 311 247,61	247 950,00	512 120,26	512 120,26	760 070,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 731 741,61	507 534,00	907 984,26	907 984,26	1 415 518,26
021	Virement de la section de fonctionnement	89 237,92		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	331 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	310,00		800,00	800,00	800,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 700,00		73 200,00	73 200,00	73 200,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	600,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	73 890,00		0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		600,00	600,00	600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		200,00	200,00	200,00
28128	Autres aménagements de terrains	60 000,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		4 800,00	4 800,00	4 800,00
281351	Bâtiments publics	8 000,00		2 220,00	2 220,00	2 220,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 700,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281578	Autre matériel technique	500,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	4 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	20 000,00		17 500,00	17 500,00	17 500,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	100 000,00		96 880,00	96 880,00	96 880,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	300,00		300,00	300,00	300,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	3 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		900,00	900,00	900,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	10 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		33 200,00	33 200,00	33 200,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
28188	Autres immo. corporelles	22 000,00		18 700,00	18 700,00	18 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		420 237,92		340 000,00	340 000,00	340 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 451 046,43	0,00	0,00	9 575 818,58	9 575 818,58	0,00	9 575 818,58	9 575 818,58
011	Charges à caractère général (3)	1 395 900,00	0,00	0,00	1 434 240,00	1 434 240,00	0,00	1 434 240,00	1 434 240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 100 000,00	0,00		2 130 000,00	2 130 000,00		2 130 000,00	2 130 000,00
014	Atténuations de produits	2 945 340,00	0,00		2 971 500,00	2 971 500,00		2 971 500,00	2 971 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 554 133,51	0,00	0,00	2 660 457,58	2 660 457,58	0,00	2 660 457,58	2 660 457,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 995 373,51	0,00	0,00	9 196 197,58	9 196 197,58	0,00	9 196 197,58	9 196 197,58
66	Charges financières	35 135,00	0,00		31 621,00	31 621,00		31 621,00	31 621,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		35 435,00	0,00	0,00	39 621,00	39 621,00		39 621,00	39 621,00
Total des dépenses réelles		9 030 808,51	0,00	0,00	9 235 818,58	9 235 818,58	0,00	9 235 818,58	9 235 818,58
023	Virement à la section d'investissement	89 237,92			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	331 000,00			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		420 237,92			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 575 818,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	835 310,00	0,00	823 060,00	823 060,00	823 060,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	133 314,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
731	Fiscalité locale	5 375 460,00	0,00	5 434 347,00	5 434 347,00	5 434 347,00
74	Dotations et participations (2)	1 708 073,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	167 014,32	0,00	190 077,56	190 077,56	190 077,56
Total des recettes de gestion des services		8 259 171,32	0,00	8 215 484,56	8 215 484,56	8 215 484,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes réelles		8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 359 334,02
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 575 818,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 451 046,43	0,00	0,00	9 575 818,58	9 575 818,58	0,00	9 575 818,58	9 575 818,58
011	Charges à caractère général (4)	1 395 900,00	0,00	0,00	1 434 240,00	1 434 240,00	0,00	1 434 240,00	1 434 240,00
60611	Eau et assainissement	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	75 000,00	0,00		76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
60622	Carburants	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60624	Produits de traitement	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60633	Fournitures de voirie	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61358	Autres	2 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	12 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	792 000,00	0,00		792 000,00	792 000,00	0,00	792 000,00	792 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	58 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6161	Multirisques	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	0,00		13 840,00	13 840,00	0,00	13 840,00	13 840,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	8 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	15 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6238	Divers	1 200,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 200,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	37 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	19 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 100 000,00	0,00		2 130 000,00	2 130 000,00		2 130 000,00	2 130 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	735 000,00	0,00		744 500,00	744 500,00		744 500,00	744 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	23 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		18 500,00	18 500,00		18 500,00	18 500,00
64118	Autres indemnités	98 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00		118 000,00	118 000,00
64131	Rémunérations	550 000,00	0,00		532 500,00	532 500,00		532 500,00	532 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64138	Primes et autres indemnités	22 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	0,00		260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	56 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00

CDC HAUTE SARTHE - ALPES MANCELLES - CDC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES - BP - 2021

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 600,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	900,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	2 945 340,00	0,00		2 971 500,00	2 971 500,00		2 971 500,00	2 971 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	18 000,00	0,00		38 500,00	38 500,00		38 500,00	38 500,00
739211	Attribution de compensation	1 735 376,00	0,00		1 720 000,00	1 720 000,00		1 720 000,00	1 720 000,00
739221	FNGIR	1 190 964,00	0,00		1 191 000,00	1 191 000,00		1 191 000,00	1 191 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 554 133,51	0,00	0,00	2 660 457,58	2 660 457,58	0,00	2 660 457,58	2 660 457,58
65311	Indemnités de fonction	160 000,00	0,00		143 000,00	143 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	39 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6561	Organismes de regroupement	170 000,00	0,00		143 000,00	143 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 010 936,00	0,00		1 027 500,00	1 027 500,00	0,00	1 027 500,00	1 027 500,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	401 250,99	0,00		475 350,00	475 350,00	0,00	475 350,00	475 350,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	729 246,52	0,00		780 107,58	780 107,58	0,00	780 107,58	780 107,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 995 373,51	0,00	0,00	9 196 197,58	9 196 197,58	0,00	9 196 197,58	9 196 197,58
66	Charges financières	35 135,00	0,00		31 621,00	31 621,00		31 621,00	31 621,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-365,00	0,00		-379,00	-379,00		-379,00	-379,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		35 435,00	0,00	0,00	39 621,00	39 621,00		39 621,00	39 621,00
Total des dépenses réelles		9 030 808,51	0,00	0,00	9 235 818,58	9 235 818,58	0,00	9 235 818,58	9 235 818,58
023	Virement à la section d'investissement	89 237,92			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	331 000,00			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	331 000,00			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		420 237,92			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1 829,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 208,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-379,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	835 310,00	0,00	823 060,00	823 060,00	823 060,00
7028	Autres produits forestiers	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
7062	Redevances services à caractère culturel	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
70688	Autres prestations de services	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	717 000,00	0,00	709 500,00	709 500,00	709 500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	133 314,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
73211	Attribution de compensation	91 314,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 375 460,00	0,00	5 434 347,00	5 434 347,00	5 434 347,00
73111	Impôts directs locaux	4 498 000,00	0,00	4 600 000,00	4 600 000,00	4 600 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	633 149,00	0,00	539 347,00	539 347,00	539 347,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	94 860,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	126 451,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
731721	Taxe de séjour	18 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7318	Autres	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 708 073,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	545 564,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	546 509,00	0,00	526 000,00	526 000,00	526 000,00
744	FCTVA	200 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7473	Participation départements	38 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	15 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	223 000,00	223 000,00	223 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	167 014,32	0,00	190 077,56	190 077,56	190 077,56
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	2 014,32	0,00	6 507,56	6 507,56	6 507,56
75888	Autres	45 000,00	0,00	63 570,00	63 570,00	63 570,00
Total des recettes de gestion des services		8 259 171,32	0,00	8 215 484,56	8 215 484,56	8 215 484,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 261 171,32	0,00	8 216 484,56	8 216 484,56	8 216 484,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	1 871 939,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	202 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	64 189,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	164 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 367 250,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	907 984,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	298 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	180 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	384 060,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 871 939,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		202 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		64 189,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		164 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 367 250,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		14 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		907 984,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		45 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		298 624,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		180 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		384 060,26

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	9 235 818,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 434 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 971 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 660 457,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	31 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 216 484,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	823 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	93 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	5 434 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	190 077,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 235 818,58
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 434 240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 130 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 971 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 660 457,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 621,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 216 484,56
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		823 060,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		93 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 434 347,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 625 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		190 077,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 836 006,30									
1641 Emprunts en euros (total)					2 836 006,30									
0038325527700606	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	05/11/2014		05/02/2015	163 000,00	F		2,210	2,228		T	X Echéance constante		A-1
0038356251900202	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	07/04/2015		31/07/2015	130 000,00	F		2,250	2,256		T	X Echéance constante		A-1
003836069801010	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	23/10/2014		05/02/2015	300 000,00	F		2,070	2,666		T	X Echéance constante		A-1
0038360869800505	CREDIT MUTUEL 18 PRET CCAM	19/03/2012		15/06/2012	90 000,00	F		4,450	4,878		T	X Echéance constante		A-1
0038360869800606	CREDIT MUTUEL 19 EMPRUNT CCAM LO	19/03/2012		15/06/2012	80 000,00	F		4,450	4,527		T	X Echéance constante		A-1
0382703870001111505	CREDIT AGRICOLE ANJOU ET MAINE	17/11/2003		10/02/2004	86 000,00	F		4,600	4,685		T	X Echéance constante		A-1
0503755	CAISSE D EPARGNE	25/08/2003		25/11/2003	450 000,00	F		4,060	4,247		T	X Echéance constante		A-1
10001449336	CREDIT AGRICOLE ANJOU ET MAINE	12/12/2019	20/12/2019	20/03/2020	1 537 006,30	F		1,190	1,196		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 836 006,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 979 418,47				144 837,27	30 911,29	0,00	1 828,40	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 979 418,47				144 837,27	30 911,29	0,00	1 828,40	
0038325527700606		0,00	A-1	69 538,31	3,83	F		2,228	16 814,14	1 398,10	0,00	181,25
0038356251900202		0,00	A-1	99 851,43	14,25	F		2,256	5 892,60	2 197,16	0,00	358,22
003836069801010		0,00	A-1	127 477,61	3,83	F		2,666	30 889,28	2 400,04	0,00	311,01
0038360869800505		0,00	A-1	44 828,50	6,17	F		4,878	6 366,15	1 889,61	0,00	76,07
0038360869800606		0,00	A-1	39 847,66	6,17	F		4,527	5 658,77	1 679,67	0,00	67,62
0382703870001111505		0,00	A-1	18 396,34	2,83	F		4,685	5 853,90	746,22	0,00	81,74
0503755		0,00	A-1	85 369,99	2,58	F		4,247	29 952,00	3 013,84	0,00	225,00
10001449336		0,00	A-1	1 494 108,63	28,92	F		1,196	43 410,43	17 586,65	0,00	527,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 979 418,47					144 837,27	30 911,29	0,00	1 828,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 979 418,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		10-04-2017
	Catégories de biens amortis		
L	2031 Frais d'études	5	10/04/2017
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	10/04/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	10/04/2017
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	1	10/04/2017
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	1	10/04/2017
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/04/2017
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	1	10/04/2017
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	1	10/04/2017
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/04/2017
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	1	10/04/2017
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	1	10/04/2017
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	10/04/2017
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	1	10/04/2017
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	1	10/04/2017
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	10/04/2017
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	1	10/04/2017
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	1	10/04/2017
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	10/04/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	1	10/04/2017
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	10/04/2017
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	10/04/2017
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	20	10/04/2017
L	2132 Immeubles de rapport	20	10/04/2017
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	10/04/2017
L	2138 Autres constructions	20	10/04/2017
L	2151 Réseaux de voirie	20	10/04/2017
L	2152 Installations de voirie	20	10/04/2017
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	7	10/04/2017
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	6	10/04/2017
L	21571 Matériel roulant - Voirie	7	10/04/2017
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	10/04/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	10/04/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	10/04/2017
L	2182 Matériel de transport	7	10/04/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	10/04/2017
L	2184 Mobilier	10	10/04/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	6	10/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					314 007,60	274 885,19										4 840,50	6 471,36	
SARTHE HABITAT	2010	X Echéance constante	PRET LOCATIF LOTISSEMENT SOCIAL SARTHE HABITAT LE DOUET ST OUEN DE MIMBRE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS D	103 627,00	82 449,79	25,83	A	F	3,550	F	3,550	A-1		2 926,97	1 963,30		
SARTHE HABITAT	2017	X Echéance constante	PRET LOCATIF SOCIAL SOUGE LE GANELON	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS D	43 256,60	38 930,92	35,75	A	F	0,000	F	0,000	A-1		0,00	1 081,42		
SARTHE HABITAT	2017	X Echéance constante	PRET LOCATIF SOCIAL ASSE LE BOISNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	21 821,00	19 847,98	34,83	A	F	0,550	F	0,550	A-1		109,16	500,06		
SARTHE HABITAT	2017	X Echéance constante	PRET LOCATIF SOCIAL SOUGE LE GANELON	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 620,00	77 850,05	34,83	A	F	1,350	F	1,350	A-1		1 050,98	1 700,77		
SARTHE HABITAT	2017	X Echéance constante	PRET LOCATIF ASSE LE BOISNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS D	60 683,00	55 806,45	34,83	A	F	1,350	F	1,350	A-1		753,39	1 225,81		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					314 007,60	274 885,19										4 840,50	6 471,36	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 216 484,56
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				28 800,00	28 800,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
BATIMENT IMPRIMERIE FRESNOISE	2009	IMPRIMERIE FRESNOISE	14	28 800,00	28 800,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
Total				28 800,00	28 800,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	3,59	14,59	14,39	0,00	14,39
Adjoint administratif	C	3,00	1,60	4,60	4,60	0,00	4,60
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,71	1,71	1,71	0,00	1,71
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,57	2,57	2,37	0,00	2,37
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,71	0,71	0,71	0,00	0,71
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,56	8,56	7,50	1,06	8,56
Adjoint technique	C	3,00	0,56	3,56	3,50	0,06	3,56
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,86	0,86	0,00	0,86	0,86
Médecin Hors Classe	A	0,00	0,86	0,86	0,00	0,86	0,86
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	4,16	7,16	4,65	2,51	7,16
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	1,00	1,89	2,89	2,21	0,68	2,89
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	0,00	2,27	2,27	0,44	1,83	2,27
Prof d'Enseig Artist CI Normal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Prof d'Enseig Artist Hors CI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	9,17	32,17	27,54	4,43	31,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	413	0,00	A	CDD
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	CULT	612	0,00	A	CDI
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	CULT	567	0,00	A	CDI
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	CULT	389	0,00	A	CDI
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	CULT	389	0,00	A	CDI
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	CULT	389	0,00	A	CDI
Médecin Hors Classe	A	MS	HBB3	0,00	A	CDD
Technicien	B	TECH	552	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2021 -	CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE	CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE		0,00
01/01/2021 -	CENTRE SOCIAL GEORGES ROUAULT	CENTRE SOCIAL GEORGES ROUAULT		0,00
01/01/2021 -	CENTRE SOCIAL ESCALE	CENTRE SOCIAL ESCALE		0,00
01/01/2021 -	MISSION LOCALE SARTHE ND	MISSION LOCALE SARTHE ND		0,00
01/01/2021 -	OFFICE DE TOURISME	OFFICE DE TOURISME		0,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	BATIMENT AS DISCOUNT ZA PIT					oui
	BATIMENT HEURTAULT PIENS ZA PIT					oui
	DOMAINE DU GASSEAU					oui
	IMPRIMERIE FRESNOISE					oui
	MAISON SANTE BEAUMONT					oui
	MAISON SANTE FRESNAY					oui
	MAISON SANTE SOUGE					oui
	RESTAURANT LES 3 COLOMBES					oui
	SITE INDUSTRIEL LA BASSESSE					oui
	VILLAGE ENTREPRISES GUE ORY					oui
	ZA FYE					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		200 000,00	I 200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 000,00	939 383,07	0,00	1 139 383,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		851 820,26	III 851 820,26
Ressources propres externes de l'année (a)		511 820,26	511 820,26
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	45 000,00	45 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	82 760,00	82 760,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	20 000,00	20 000,00
276358	Créance Autres groupements	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	364 060,26	364 060,26
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		340 000,00	340 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	800,00	800,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	73 200,00	73 200,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	17 000,00	17 000,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	600,00	600,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	200,00	200,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	58 000,00	58 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 800,00	4 800,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	2 220,00	2 220,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 000,00	1 000,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	8 500,00	8 500,00
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	17 500,00	17 500,00
281751	<i>Réseaux de voirie (m. à dispo)</i>	96 880,00	96 880,00
281758	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	300,00	300,00
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	2 500,00	2 500,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	900,00	900,00
281821	<i>Matériel de transport ferroviaire</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	33 200,00	33 200,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	2 000,00	2 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 700,00	1 700,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	18 700,00	18 700,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	851 820,26	507 534,00	1 055 804,47	0,00	2 415 158,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 139 383,07
Ressources propres disponibles	IV 2 415 158,73
Solde	V = IV – II (8) 1 275 775,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 49

VOTES :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2021

Présenté par Le (1),

A Fresnay-sur-Sarthe, le 22/03/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fresnay-sur-Sarthe, le 22/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

--	--

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2021, et de la publication le 29/03/2021

A Fresnay-sur-Sarthe, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...